

domaine de l'énergie, il fixe les normes et surveille l'ensemble du secteur pétrolier et gazier. Cet organisme est toujours en cours de restructuration et on ignore encore l'influence politique qu'il aura. Le directeur de PEMEX relève directement du président Zedillo et a toujours eu par le passé une très grande influence dans le domaine pétrolier.

### **LA COMMISSION FÉDÉRALE DE RÉGLEMENTATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE**

La Commission fédérale de réglementation dans le domaine de l'énergie a été créée en 1994 pour mettre en œuvre les changements concernant l'investissement par le secteur privé dans le domaine mexicain de l'électricité. Cette commission relève du SE et on s'attend à ce qu'elle soit responsable de la définition des politiques de prix pour les oléoducs et les gazoducs construits par le secteur privé.

### **LE SECRETARÍA DEL MEDIO AMBIENTE, RECURSOS NATURALES Y PESCA**

Un nouveau ministère appelé *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca* (SEMARNAP), Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche, assume maintenant la responsabilité globale dans le domaine de l'environnement, y compris en ce qui concerne la réglementation et l'application de la loi.

Deux organismes relèvent de ce secrétariat et ont pour mandat de fixer les normes environnementales et de veiller à leur application. Ce sont l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE), l'Institut national d'écologie, qui formule les normes environnementales et la *Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente* (PROFEPA), Bureau du procureur fédéral à la protection de l'environnement, qui veille à l'application des normes et à la remise en état des sites.

Une nouvelle *Norma Oficial Mexicana* (NOM), norme officielle, portant le numéro NOM-086-ECOL-1994 a été publiée récemment pour promouvoir les carburants propres comme le gaz naturel. Des règlements précis exigeant des carburants plus propres entreront en vigueur en 1998. De nouvelles normes pour le secteur pétrochimique sont également en cours de préparation et s'appliqueront à une vaste gamme de questions environnementales. Même si on ne dispose pas encore de renseignements précis, plusieurs organismes gouvernementaux consulteront le SEMARNAP pour l'élaboration de ces normes.

### **LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ**

La plupart des sociétés canadiennes qui ont réussi à pénétrer le marché mexicain l'ont fait en créant des partenariats ou des coentreprises avec des entreprises mexicaines. De façon traditionnelle, le partenaire canadien fournit la technologie, l'expertise en affaires et parfois le financement. Le partenaire mexicain, lui, assure l'accès au marché et une bonne compréhension de l'industrie mexicaine. Cela prend une importance plus particulière quand on traite avec *Petróleos Mexicanos* (PEMEX), la société pétrolière d'État, où les relations personnelles jouent un rôle important.

Les entreprises mexicaines recherchent tout particulièrement des partenariats et des coentreprises avec des sociétés étrangères qui peuvent les aider à se positionner dans les domaines que PEMEX va maintenant privatiser ou sous-traiter. Il s'agit donc des domaines du forage, de l'exploration, des oléoducs et gazoducs ainsi que de la pétrochimie.

### **LES ACHATS DE PEMEX**

Les *paraestatales* mexicaines, nom qu'on donne aux sociétés d'État, doivent procéder à leurs achats en respectant la *Ley de Adquisiciones*, Loi sur les achats. Les modifications récentes de politiques ont conféré une plus grande autonomie aux *paraestatales* dans le choix de leurs fournisseurs et l'inscription sur un registre fédéral n'est dorénavant plus exigée.

Même si chacune des grandes divisions de PEMEX a ses propres procédures d'achat, l'enregistrement des fournisseurs est centralisé auprès de *PEMEX Corporativo*. Les filiales d'exploitation de PEMEX annoncent leurs appels d'offres dans les grands quotidiens et il est alors possible de se procurer des dossiers d'appel d'offres en acquittant des frais qui sont le plus souvent de l'ordre de 1 000 N \$ pesos.

#### **L'enregistrement des fournisseurs**

PEMEX a ses propres procédures d'enregistrement préalable sur un catalogue de fournisseurs. Pour être admissibles, les fournisseurs étrangers doivent fournir un formulaire de demande, ainsi que toute une gamme de documents dont des états financiers et un certificat attestant que la société est bien constituée en société. Les entreprises étrangères doivent avoir un représentant au Mexique qui peut agir en leur nom. Pour savoir à qui s'adresser, on se reportera à la section des contacts importants à la fin de ce résumé.

#### **Le processus d'achat**

Au sein de PEMEX, le processus d'achat débute quand l'un des centres de production de la société cerne un besoin précis. Le dossier passe ensuite dans les mains de conseillers techniques et peut, s'il franchit toutes les étapes, arriver au service des achats. On décide alors